

Plan de Prévention des Risques Miniers
Commune de THIL

MARS 2013

Zonage PPRM

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 26 MAR. 2013
 approuvant le PPRM

Pour le Préfet,
 le Maire
 Jean-François RAFFY

ECHELLE : 1/5000

Fond :
 BD Parcelles/IGN - 2007
 Source : ORFÈVRE, 01/2009

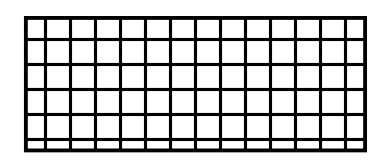
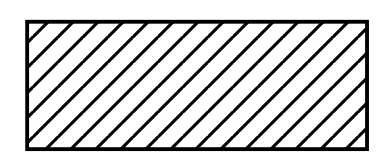
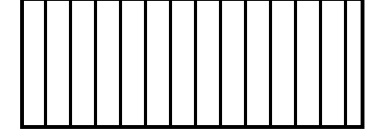
Conditions d'utilisation.

* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).

* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR

* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
 Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

LEGENDE :

-  R1
-  R3
-  J

